

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 13 février 2009
(convocation du 2 février 2009)

Aujourd'hui Vendredi Treize Février Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRON Jean-Charles à M. DUCHENE Michel
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. GELLE Thierry à CAZABONNE Alain jusqu'à 10h40
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert
M. SEUROT Bernard à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 10h10
M. SOUBIRAN Claude à M. PUJOL Patrick à cpter de 12h50
Mme DE FRANCOIS Béatrice à M. TURON Jean-Pierre à cpter de 12h20
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis à cpter de 12 h 15
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre
Mme BALLOT Chantal à M. LAMAISON Serge
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Jean-Louis
M. CAZENAVE Charles à M. GAUTE Michel jusqu'à 10h10
Mme COLLET Brigitte à M. DAVID Yohan

Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. LABISTE Bernard
Mme DELATTRE Nathalie à M. SOLARI Joël à cpter de 12h40
M. DANJON Frédéric à Mme CURVALE Laure
Mme DIEZ Martine à M. PEREZ Jean-Michel
M. DOUGADOS Daniel à Mme BOST Christine
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à cpter de 11h05
M. GUICHOUX Jacques à M. FREYGEFOND Ludovic
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à cpter de 12h40
M. LOTHaire Pierre à M. MOGA Alain
M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max
M. ROUVEYRE Matthieu à M. RESPAUD Jacques
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
Mme WALRYCK Anne à Mme TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

**Agence Locale de l'Energie - Convention financière 2009 - Subvention -
Approbation**

M. Patrick BOBET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

1 – Présentation de l'Agence Locale de l'Energie

1-1 Préambule

L'Agence Locale de l'Energie, association « Loi 1901 », a été créée le 24 janvier 2007 dans le cadre d'un appel à projet européen, qui lui assure une aide financière de l'Intelligent Energy Europe Agency de 200.000 € sur les trois premières années de son fonctionnement.

L'Agence a installé ses bureaux sur l'esplanade de Mériadeck (immeuble Les Jardins de Gambetta).

Elle est constituée d'une équipe de 4 personnes : son directeur, une ingénieur spécialisée en énergie, une assistante de direction et une chargée de mission contrat européen et communication.

En complément des 4 postes, l'ALE est en cours de recrutement d'un second ingénieur énergie, comme prévu initialement dans le cadre du contrat européen, pour permettre à l'ALE de se développer et de se doter des moyens humains nécessaires à la mise en place de son programme d'actions.

1-2 Actions mises en place en 2008

Pour sa deuxième année d'existence, l'ALE a continué son travail d'animation des démarches locales de réductions des consommations d'énergie et de mise en réseau des acteurs.

Elle a notamment mis en place un groupe de travail sur la géothermie profonde, regroupant de nombreux acteurs impliqués dans cette thématique et a également participé aux groupes de travail du Plan Climat Aquitain.

En ce qui concerne sa participation aux projets menés par la CUB, l'ALE a apporté ses compétences dans le suivi de l'expérimentation du référentiel de Qualité Environnementale qui a porté en 2008 sur des projets de ZAC et des projets de logements sociaux.

En ce qui concerne la démarche Plan Climat engagée par la CUB, l'ALE a travaillé en 2008 à la réalisation du bilan des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre du territoire. Les résultats de ce bilan, en cours de finalisation, devraient être restitués au cours du 1^{er} trimestre 2009.

1-3 Programme d'actions pour 2009

L'ALE est un partenaire privilégié de la CUB tout au long de la démarche Plan Climat, au travers de la participation à l'animation de la concertation qui va être mise en place ainsi qu'à l'élaboration du plan d'actions.

Dans ce cadre, le bilan des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre du territoire doit permettre de poser les bases de la réflexion territoriale qui sera menée dans le cadre du Plan Climat de la CUB, au travers d'une concertation regroupant les communes et les acteurs locaux : bailleurs sociaux, entreprises, fédérations de professionnels, associations, ...

L'ALE a participé à la rédaction du cahier des charges pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage nécessaire à la mise en œuvre de cette concertation qui sera menée tout au long de l'année 2009. Dans ce cadre, elle interviendra au cours des groupes de travail en qualité d'intervenant et apportera son expertise en énergétique sur les différentes thématiques.

En ce qui concerne le bilan carbone de notre collectivité, en cours de réalisation par le bureau d'études AlternConsult, l'ALE fait partie du comité technique chargé du suivi de cette étude et apporte son regard indépendant et son expertise sur les préconisations proposées par le bureau d'études.

L'ALE sera également un appui de la CUB dans le cadre de l'opération de thermographie aérienne infrarouge qui est menée sur l'ensemble du territoire. En effet, l'ALE se fera le relais des résultats de la thermographie aérienne auprès des communes et des bailleurs sociaux. Ainsi, une interprétation et une analyse des cartographies infrarouges leur seront proposées sur leur parc de bâtiments municipaux et de logement sociaux. Cette approche pourra ponctuellement être étendue auprès des entreprises.

De façon plus générale, l'ALE sera régulièrement sollicitée pour apporter son soutien technique aux projets engagés par la CUB ou pour donner un avis technique sur le thème de l'énergie pour certains dossiers.

L'ALE poursuivra également en 2009 son rôle de fédérateur des différentes institutions (Conseil Général, Conseil Régional, ADEME, ...) pour assurer une bonne cohérence entre les actions mises en place par chacun.

2 – Budget annuel prévisionnel 2009

Le budget annuel prévisionnel pour l'année 2009 est le suivant :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Charges de personnel	237.195	Commission Européenne	66.666
Déplacements	10.100	Communauté Urbaine	60.000
Documentation – Frais de manifestations	14.500	Conseil Régional	50.000
Locations mobilières et immobilières – Entretien – Assurances	15.090	Conseil Général	50.000
Achats - fournitures	10.500	ADEME	42.711
Impôts et taxes	6.615	Autres partenaires	44.123
Services extérieurs : honoraires, publications, frais postaux et télécommunications	15.400		
Divers	4.100		
TOTAL	313.500	TOTAL	313.500

Notre établissement public est sollicité pour un montant total annuel de 60.000 € en 2009, conformément aux engagements de la CUB au titre de la convention pluriannuelle d'objectifs 2007-2009, repris dans la convention quadripartite ALE/Conseil Régional d'Aquitaine/Conseil Général de la Gironde/CUB.

Les dépenses afférentes à cette subvention seront imputées sur la ligne budgétaire suivante : Chapitre 65, fonction 8330, article 6574, CRB D400 du budget principal de l'exercice en cours.

Dans ces conditions, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- confirmer l'attribution d'une subvention d'un montant de 60.000 € pour l'année 2009 à l'Agence Locale de l'Energie,
- approuver la convention financière ci-annexée,
- autoriser M. le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération, dont la signature de la convention financière.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Mme CURVALE ne prend pas part au vote.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 février 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
6 MARS 2009

PUBLIÉ LE : 6 MARS 2009

M. Patrick BOBET